

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 74 (1977)
Heft: 8

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMUNIQUÉ DE LA CENTRALE ROMANDE DES MIELS

Nous avisons nos membres qu'ils peuvent livrer leur miel du 1.7.1977 au 31.10.1977.

Le miel devra être contrôlé et la carte de contrôle jointe à chaque envoi.

Les bidons standards obligatoires au prix de Fr. 10.— sont à votre disposition à la Centrale.

Nouveau :

Pour la livraison, les bidons devront peser brut : 31.500 kg. La Centrale des miels est ouverte tous les jours de **7 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.** Samedi : fermé.

Le gérant : *L. Matthey.*

Le président : *O. Schmid.*



Conseils aux débutants

Août 1977

Si certains mois de l'année sont un peu plus calmes que d'autres en matière d'activité apicole, souvenez-vous que **le mois d'août** (comme ceux de mai et juin) **est un mois capital** durant lequel il y a lieu de ne pas renvoyer la besogne à plus tard.

La préparation de vos ruches à l'hivernage par les différents travaux préliminaires indispensables **sera la garantie** d'une sécurité et par là même, l'assurance **de retrouver le plus grand nombre de vos colonies au printemps prochain.**

OBSERVATIONS AU TROU DE VOL (le soir)

1. Avant d'extraire :

- signe de récolte : ventilation intense et dégagement d'une forte odeur de mielat ;
- barbe : après de très chaudes journées, c'est tout à fait normal et signe d'un manque d'air à l'intérieur de la ruche.

2. En fin de récolte :

- les ouvrières commencent à chasser les faux-bourçons ou mâles hors de la ruche ;
- la ventilation est presque inexistante ;
- les gardiennes, plus nombreuses, semblent plus agressives.

3. Après la récolte (durant la journée) :

Vos abeilles seront plus méchantes, fureteuses, pillardes, même.

- elles chercheront à pénétrer à l'intérieur des maisons d'habitation, surtout si les ménagères y confectionnent des confitures aux fruits ;
- au trou de vol, elles seront victimes à de nombreuses empoignades avec des intruses, voir avec des guêpes cherchant à pénétrer à l'intérieur de la ruche pour s'y nourrir ;
- peut-être remarquerez-vous qu'une de vos ruches conserve ses bourçons ?

Si, après un rapide coup d'œil à l'intérieur, vous constatez que la ponte est normale, c'est que cette colonie envisage de changer tardivement de reine. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter mais bien plutôt de noter la chose et de procéder ultérieurement à une surveillance de l'existence du couvain.

MÉMENTO des principaux travaux à exécuter durant le mois d'août :

a) Au rucher (dès mi-août, si le besoin ne s'en fait pas sentir plus tôt par la disette !) :

- extraction de la dernière récolte de l'année, et ensuite
- enlever les hausses qui seront rangées avec leur contenu (cadres) ;
- visite et contrôle sérieux des corps de ruches (provisions et sanitaire) ;
- pose des nourrisseurs — stimuler d'abord, durant une semaine environ, et à petites doses, puis
- commencer le nourrissage d'automne — Celui-ci sera terminé vers début septembre.

b) Au bureau :

- commander ou acheter boîtes à miel et étiquettes ;
- offres de votre récolte 1977 en respectant les prix fixés officiellement ;
- penser qu'il existe une Centrale des miels pour vos excédents de production ;

- mise à jour de vos écritures comptables ;
 - mise à jour de vos notes et observations relatives au comportement de vos colonies et nucléis.
- c) **Au laboratoire** (que vous aurez eu soin d'installer dans un local sec et frais) :
- faites contrôler votre récolte « à temps » et conformément aux directives du jury de contrôle de votre section. Vous vous adresserez sans tarder à votre président qui vous indiquera :
 - 1) les dates de contrôles ;
 - 2) le nom et l'adresse du contrôleur à contacter.
 - Traiter vos armoires contre la fausse teigne.

RECOMMANDATIONS :

- **Attention :** au pillage ;
à la fausse teigne ;
à la famine éventuelle (toujours à craindre en fin de saison) ;
aux maladies de couvain, avant la mise en hivernage ;
aux vieux rayons à éliminer à l'automne.

CONCLUSIONS :

L'année 1977, moins généreuse et de beaucoup que la précédente, nous fait apprécier la valeur de notre produit et évite ainsi une trop grande quantité de marchandise en stock, tout en sauvegardant son prix !

Marc Léchaire.

Durant toute l'année, vous pouvez nous envoyer votre vieille cire (vieux rayons, opercules, cires fondues) soit pour :

1. **TRANSFORMATION EN CIRE GAUFRÉE**, de sorte que vous n'aurez que le prix du travail à payer. (Ne pas oublier d'indiquer le système.)
2. **EN ÉCHANGE DE MARCHANDISES**, c'est-à-dire que nous vous achetons votre vieille cire et vous recevez en contre-valeur, selon votre désir, soit du matériel apicole, soit des cires gaufrées pour lesquelles vous n'aurez pas de frais de fonte.
3. **POUR LA VENTE AU PRIX DU JOUR**. Nous sommes acheteurs de toutes cires d'abeilles saines dont la valeur vous sera versée par mandat postal.

RITHNER FRÈRES - CHILI 29 - 1870 MONTHEY (VS) - TÉL. (025) 4 21 54

Reines carnioliennes sélectionnées, fécondées en station B.
Patrice Sudan, Etang 4, 1094 Paudex, tél. 29 88 86.